

Les crédits

surgir d'autres et que les Canadiens vont finir par s'entendre sur un processus de modification.

Enfin, le gouvernement fédéral soutient aussi les provinces dans les efforts qu'elles font pour engager le dialogue, lequel est aussi engagé. Le gouvernement fédéral encourage et soutient toutes les initiatives qui visent à revitaliser le fédéralisme dans le pays et à préparer le XXI^e siècle.

Le maire de London est entré en communication avec moi l'autre jour parce qu'il veut transmettre à tous les Canadiens le message de sa ville qui veut garder le Canada uni. Il faut encourager pareille initiative, comme nous encourageons d'autres formes de débat. Ce n'est que lorsque nous aurons recueilli un éventail d'opinions le plus vaste possible, et pas avant, que le gouvernement fédéral présentera une proposition globale en vue de renouveler et de renforcer le Canada.

[Français]

En conclusion, la question qui se pose à nous tous, Canadiens, est très simple: Est-ce que nous avons toujours la volonté de vivre ensemble comme pays? Je suis convaincu que les Canadiens répondront oui et seront prêts à moderniser notre fédération, à la rendre plus sensible à des réalités économiques, linguistiques et culturelles. C'est pour cela que le gouvernement fédéral a posé des gestes réfléchis pour continuer le travail de nos parents et bâtir une réponse nationale à un problème national.

[Traduction]

M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre. Il se peut qu'il ne puisse y répondre. Il ne s'occupe pas directement de la question constitutionnelle, mais je tiens à lui soumettre ma question malgré tout, car cela pourrait être utile dans le cadre du processus qui est maintenant engagé au Canada.

Comme le ministre et les Canadiens le savent pertinemment, un groupe de sous-ministres se penchent actuellement sur le partage des pouvoirs et d'autres questions constitutionnelles importantes. Or, les travaux de ces bureaucrates sont entourés du plus grand secret.

Le ministre pourrait-il nous préciser le mandat de ces sous-ministres, les questions qu'ils doivent étudier, leur programme et la date de publication de leur rapport, si celui-ci est rendu public? Je l'invite à nous apporter des précisions sur ce comité.

Ce pourrait être utile. S'il y a une chose que nous avons apprise dans le cadre de tout ce processus, c'est que les gens veulent que tout le processus constitutionnel soit tout à fait ouvert. Ils souhaitent avoir leur mot à dire et savoir ce qui se passe. Ils ne veulent pas de rencontres secrètes ou à huis clos.

Le ministre pourrait peut-être nous aider en nous précisant ce qu'il sait, le cas échéant, sur les travaux des sous-ministres, leur calendrier et le reste.

M. Hockin: Monsieur le Président, c'est avec une certaine tristesse que j'ai entendu le député poser une question sur le caractère confidentiel de certains travaux plutôt que sur l'avenir du pays.

Avant que ce débat ne commence, on a déclaré que les Canadiens ne voulaient pas que les députés fassent preuve d'un esprit de parti stupide. Nous souhaitons que ce soit l'amour du Canada qui motive nos interventions. Pour obtenir de bons résultats, il faut arrêter de parler de questions secondaires comme le secret qui entoure les travaux du comité, surtout lorsque le processus est aussi ouvert qu'il l'est.

Je vais répondre à la question du député. Il veut en savoir davantage sur les sous-ministres, et je vais lui donner des précisions. Soit dit en passant, j'espère que lorsque les néo-démocrates discutent de questions constitutionnelles, ils le font en public. Dans le cas contraire, s'ils peuvent expliquer leurs raisons aux Canadiens, il se peut qu'ils veuillent mettre à l'essai certaines idées ou effectuer des recherches sans pour autant tenir le public au courant, mais je veux qu'ils répondent clairement pour eux-mêmes aux questions qu'ils posent au gouvernement et aux autres partis.

Permettez-moi de vous expliquer le mandat du comité de sous-ministres. Après l'échec de l'Accord du lac Meech, le premier ministre a formulé des observations que vous connaissez, monsieur le Président. Selon lui, il fallait un nouveau processus de réforme constitutionnelle. Il y avait de graves malentendus que les Canadiens devaient régler d'une façon telle qu'il auraient le sentiment de contribuer à la résolution des problèmes.

Il a également déclaré que le gouvernement fédéral présenterait ses propres propositions lorsqu'on aurait reçu tous les rapports en question et que tous les gouvernements provinciaux qui le désiraient auraient fait connaître leur position.

Le gouvernement a précisé en outre que depuis, il surveille de près non seulement les initiatives dont je viens de parler, mais également les travaux des commissions provinciales qui ont été établies. Le premier ministre a aussi dit clairement que le statu quo était inaccepta-